

La conception numérique : pour une transformation numérique inclusive du secteur public

Le secteur public doit appliquer le principe de la *conception numérique* pour s'adapter pleinement à l'ère du numérique et en tirer le meilleur parti possible afin de mieux servir les citoyens, d'améliorer la formulation des politiques publiques et d'accroître les performances de l'administration (OCDE, 2020a). Faire le choix de la conception numérique suppose : 1) de définir une vision stratégique et un mandat clair pour l'administration numérique ; 2) de faire en sorte qu'un leadership institutionnel solide puisse piloter les politiques et actions en faveur de l'administration numérique ; et 3) d'instaurer une coordination et une collaboration efficaces au sein du secteur public et avec l'extérieur pour que la transformation numérique se fasse de façon cohérente et inclusive à l'échelle de l'administration dans son ensemble.

Les pays de l'OCDE continuent de démontrer qu'ils ont une vision stratégique claire de l'administration numérique à travers l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales pour l'administration numérique définissant des priorités telles que l'amélioration de l'accessibilité des services, la proactivité de la prestation de services et la mise en œuvre d'une approche considérant les données comme un actif stratégique pour la création de valeur publique. D'après l'enquête, pratiquement tous les pays (29 sur 30, 97 %) étaient dotés d'une stratégie nationale pour l'administration numérique en 2022. S'agissant des évolutions par rapport à 2019, la Suède a défini une ambition commune en matière d'administration numérique en se dotant d'une stratégie nationale spécifique pour l'administration numérique. L'Australie, le Mexique, et la Pologne, qui n'ont pas participé à l'enquête 2019, ont indiqué être dotés d'une stratégie nationale pour l'administration numérique en 2022 (graphique 9.1).

Le leadership institutionnel et la coordination au sein de l'administration sont indispensables à une mise en œuvre cohérente des mesures relatives à l'administration numérique dans le secteur public. L'enquête révèle que les pays continuent de consolider ces deux dimensions. Lors des éditions 2019 et 2022 de l'enquête, tous les pays qui ont répondu disposaient d'un organisme public chargé de prendre l'initiative des décisions en matière d'administration numérique au niveau central/fédéral et de coordonner leur mise en œuvre. À noter surtout que des avancées considérables ont été accomplies pour ce qui est de la création d'un organe ou mécanisme de coordination formel chargé du pilotage des politiques et mesures relatives à l'administration numérique dans le secteur public (ex. : Conseil des Directeurs des services d'information), comme le Comité pour la promotion de l'administration électronique, en Corée, et le Comité interministériel à la digitalisation, au Luxembourg. L'enquête révèle en effet que ce type d'organe ou de mécanisme existait dans 18 pays sur 26 (69 %) en 2019 et que cette proportion est passée à 29 sur 30 (97 %) en 2022. En d'autres termes, les sept pays sur 30 qui ne disposaient pas d'un tel organe ou mécanisme en ont créé un (graphique 9.2).

Une gouvernance mature de l'administration numérique suppose également que des parties prenantes externes soient associées à la création de politiques et services collaboratifs et axés sur l'utilisateur (OCDE, 2021). Les résultats de l'enquête montrent que les pays pourraient se mobiliser encore pour favoriser la création de mécanismes permettant une coordination réelle avec ces parties prenantes. Dans l'édition 2022 de l'enquête, 11 pays sur 30 (36 %) ont indiqué avoir créé un organe consultatif/de concertation externe concernant les projets numériques ou faisant appel aux technologies de l'information et des communications (TIC) dans le secteur public, tandis que 5 pays sur 30 (17 %) disposent d'un organe de concertation informel et que 2 pays sur 30 (7 %) ont déclaré que des parties prenantes externes étaient impliquées dans le mécanisme de coordination formel évoqué au paragraphe précédent. Cependant, 12 pays sur 30 (40 %) étaient encore dépourvus d'un tel organe (graphique 9.3).

Méthodologie et définitions

Les données ont été recueillies dans le cadre de l'enquête de l'OCDE sur l'administration numérique 2.0, qui a été conçue pour suivre la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur les stratégies gouvernementales et évaluer dans quelle mesure les pays gagnent en maturité numérique de manière à mettre en œuvre une transformation numérique des processus et services publics centrée sur l'humain à l'échelle de l'administration dans son ensemble. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour le calcul de la deuxième édition de l'*Indice de l'administration numérique de l'OCDE* (*Digital Government Index*, DGI).

Les données présentées dans cette section sont le fruit d'une première analyse des informations recueillies dans le cadre de l'enquête, menée en novembre 2022. À la date de rédaction du chapitre, les réponses de 30 pays de l'OCDE et de 3 candidats à l'adhésion (Brésil, Croatie et Roumanie) avaient été analysées. En 2019, 29 pays de l'OCDE, et un pays partenaire clé (le Brésil) ont participé à la version pilote de l'enquête. Les personnes qui ont répondu étaient de hauts responsables qui étaient chargés, au sein de l'administration centrale ou fédérale, d'engager et/ou de mettre en œuvre des réformes liées à l'administration numérique, et qui ont, si nécessaire, recueilli des données auprès de différentes composantes du secteur public.

La *conception numérique* est le principe qui consiste à optimiser les données et les technologies numériques pour repenser et reconcevoir les processus et services publics, simplifier les procédures et établir de nouvelles modalités de communication et d'engagement avec des parties prenantes publiques (OCDE, 2020b).

Pour en savoir plus

OCDE (2021), *The E-Leaders Handbook on the Governance of Digital Government*, OECD Digital Government Studies, <https://doi.org/10.1787/ac7f2531-en>.

OCDE (2020a), « The OECD Digital Government Policy Framework: Six dimensions of a digital government », *Documents d'orientation de l'OCDE sur la gouvernance publique*, n° 02, <https://doi.org/10.1787/f64fed2a-en>.

OCDE (2020b), « Digital Government Index: 2019 results », *Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE*, n° 3, <https://doi.org/10.1787/4de9f5bb-en>.

OCDE (2014), « Recommandation du Conseil sur les stratégies numériques gouvernementales », *Instruments juridiques de l'OCDE*, OCDE, Paris, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0406>.

Notes relatives aux graphiques

Les données relatives à 2022 ne sont pas disponibles pour l'Allemagne, le Costa Rica, les États-Unis, la Grèce, la Hongrie, les Pays-Bas, la République slovaque et la Suisse.

Les données relatives à 2019 ne sont pas disponibles pour l'Australie, le Costa Rica, les États-Unis, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République slovaque, la Suisse et Türkiye. Pour permettre les comparaisons, les graphiques et analyses reposent sur les 27 pays qui ont répondu aux deux éditions de l'enquête.

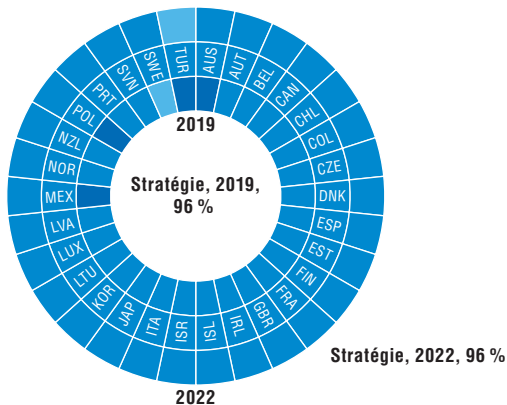
9. ADMINISTRATION NUMÉRIQUE ET DONNÉES PUBLIQUES OUVERTES

La conception numérique : pour une transformation numérique inclusive du secteur public

9.1. Stratégies nationales pour l'administration numérique, 2019 et 2022

- Existence d'une stratégie nationale pour l'administration numérique
- Absence de stratégie nationale pour l'administration numérique
- Non mesuré

Cercle central 2019
Cercle extérieur 2022



Partenaires clés

2019	2022
BRA	
HRV	
ROU	

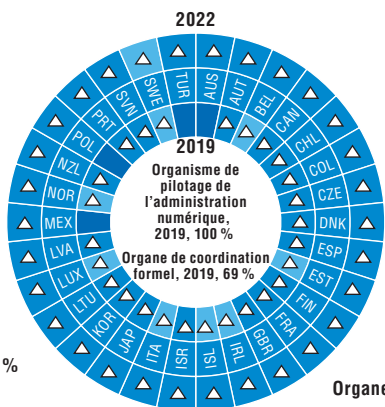
Source : OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur l'administration numérique 2.0.

StatLink <https://stat.link/lp324g>

9.2. Structures institutionnelles assurant la gouvernance de l'administration numérique, 2019 et 2022

- △ Existence d'un organisme de pilotage de l'administration numérique
- Existence d'un organe de coordination formel
- Absence d'organe de coordination formel
- Non mesuré

Cercle central 2019
Cercle extérieur 2022



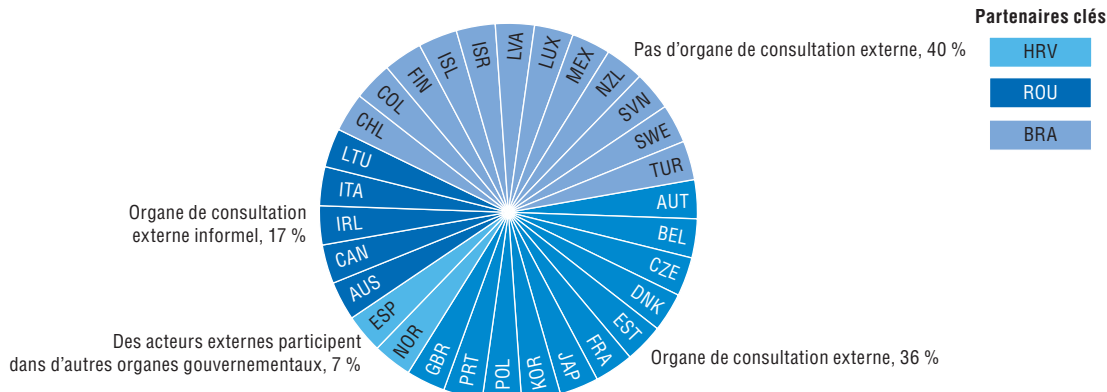
Partenaires clés

2019	2022
BRA △	△
HRV △	△
ROU △	△

Source : OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur l'administration numérique 2.0.

StatLink <https://stat.link/2dafx7>

9.3. Organe consultatif ou de concertation externe (à l'administration) en matière de projets numériques dans le secteur public, 2022



Partenaires clés

HRV
ROU
BRA

Source : OCDE (2022), Enquête de l'OCDE sur l'administration numérique 2.0.

StatLink <https://stat.link/n59vtv>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « La conception numérique : pour une transformation numérique inclusive du secteur public », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/80129aa9-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.